



Maison des Jeunes et de la Culture  
Le Moulin MADIBA  
Impasse Platière  
69700 Givors

Envoyé en préfecture le 04/04/2023  
Reçu en préfecture le 04/04/2023  
Publié le  
ID : 069-216900910-20230331-DEL20230331\_13-DE



Affaire suivie par : M Sébastien JOCQUEVIEL  
Directeur de la MJC de Givors  
09 77 35 09 02  
06 49 89 47 55  
mjcgivors.direction@gmail.com

**Référence à rappeler** : SUBVENTION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

A Givors le, 15 décembre 2022

Monsieur le maire de Givors  
Mairie de Givors  
Direction des sports et de la vie associative

**Objet** : Demande de subvention de fonctionnement global 2023

Monsieur le Maire de Givors,

Nous avons l'honneur de vous adresser ci-joint le dossier de demande de subvention de fonctionnement global pour l'année 2023. En accord avec le conseil d'administration de la MJC, nous avons structuré notre budget de l'année à venir autour des priorités suivantes qui seront développées dans le document de convention :

- Développer la mission « *accès à la culture pour tous* »
- Soutenir et favoriser l'émergence de jeunes talents locaux,
- Etre au plus près des besoins des habitants et des enjeux du territoire qu'ils soient sociaux, culturels, citoyens, éducatifs, artistiques, environnementaux ou récréatifs,
- Développer le secteur jeunesse et le partenariat avec les acteurs socio-éducatifs du territoire,
- Favoriser l'implication de bénévoles dans l'administration de la structure et de ses projets.

Conformément aux valeurs de l'Education Populaire qu'elle défend, la MJC poursuit son action en direction de la population et en particulier des jeunes tout en affirmant ses valeurs républicaines de laïcité et de solidarité et en participant en tant qu'acteur culturel au développement de la commune.

Dans la continuité de la volonté de la mairie d'agir aux plus près des givordins, de la jeunesse, de la parentalité, des QPV nous demandons un budget qui nous permettra de mener des actions de qualité au sein des quartiers prioritaires afin de créer cette cohésion sociale indispensable au bien-être des habitants de la commune. Par ailleurs, nous souhaitons influencer sur la réussite éducative de la jeunesse à travers des actions à la MJC et au sein des établissements scolaires que ce soit les maternelles, les primaires, les collèges ou encore les lycées, en proposant des actions adaptées, pédagogiques, créatives et innovantes.

Pour tout cela et en plus des subventions requises auprès de l'état, de la métropole et de la CAF, nous demandons une somme de 140 000 euros qui nous permettra de compléter le budget requis pour recruter un ludothécaire qui centralisera les animations auprès des écoles et de la parentalité ainsi qu'un deuxième poste en contrat adulte-relais qui pourra exercer pleinement sa fonction de médiation socio-culturelle au sein des quartiers nécessiteux.

Nous vous remercions par avance de l'intérêt porté à notre association et de l'attention ainsi que du soutien que vous porterez à la MJC.

Comme convenu, nous restons à votre disposition pour la collaboration nécessaire à notre projet. Veuillez recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments respectueux.

**La présidente de la MJC de Givors**

Martine Vizioli